

# Galleane® 10

## Esthétique canal



**BMI** **MONIER**

**TUILE TERRE CUITE**  
**Grand Moule Fort Galbe**

[monier.fr](http://monier.fr)

# Galleane® 10

- Galbe canal
- Fond courbe prononcé
- Système à l'égout
- Jeu d'ombre et de lumière
- Décroché courant/couvert
- Tuile Classe Montagne



Cotes hors tout en cm



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| Type                                    | Tuile Terre Cuite à emboîtement à relief, double emboîtement, double recouvrement pour toitures à faible pente  |
|---|---|
| Nombre de tuiles au m <sup>2</sup>      | de 9,9 à 11,3   |
| Pureau variable                         | de 35,3 à 38,3 cm   |
| Largeur utile                           | de 25 à 26,5 cm**   |
| Mètre linéaire de liteau/m <sup>2</sup> | de 2,6 à 2,8 ml   |
| Section de ventilation à l'égout        | 300 cm <sup>2</sup> /ml   |
| Classe de relief des tuiles             | Classe G2   |
| Poids unitaire                          | ≈ 4,5 kg  |
| Poids au m <sup>2</sup>                 | 44,5 à 50,9 kg  |
| Nombre de tuiles par palette            | 144   |
| Poids de la palette                     | 650 kg  |
| Site de production                      | Usine de Marseille  |
| Mise en œuvre                           | Pose à joints droits de gauche à droite   |
| Norme produit de référence              | NF EN 1304  |
| Norme d'application                     | NF P 31-202 [DTU 40.21] et Règles professionnelles pour la pose à faible pente des tuiles de terre cuite à emboîtement ou à glissement à relief, sept. 2015 |
| Pente minimale*                         | 19 % / 10°76'<br>(Zone 1, site protégé, avec écran, rampant < à 6,5 ml en projection horizontale)   |
| Classe Montagne                         | Selon la norme NF EN 1304, jusqu'à 1500 m d'altitude  |

\* Consulter le tableau des pentes au dos de la notice.

\*\* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureau et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

## NOTE DE PRESCRIPTION

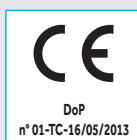
La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moules Fort Galbe d'aspect Canal, double emboîtement et double recouvrement, de plus ou moins 10 au m<sup>2</sup>, avec un cornet décalé à nez franc et un fond courbe, de type GALLEANE® 10 de BMI Monier ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel est de 3 cm en longitudinal et de 1,5 cm en transversal.

Sa pose se fera à joints droits, de gauche à droite, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40-21].

Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faitages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

Une finition à l'égout unique grâce à la Canal Sablière.

## GARANTIES & CERTIFICATIONS



Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel "climat de montagne", l'aptitude à être utilisées sur les couvertures à faible pente.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

## NUANCIERS



Aurore (8A)



Authentique (6Z)



Cuivre (9Y)



Rose (1A)



Rouge Syrah (8K)



Rouge Flammé\*\* (2G)



Silvacane Littoral (5A)



Terre d'Ocres (5W)



Toits du Sud\* (7T)

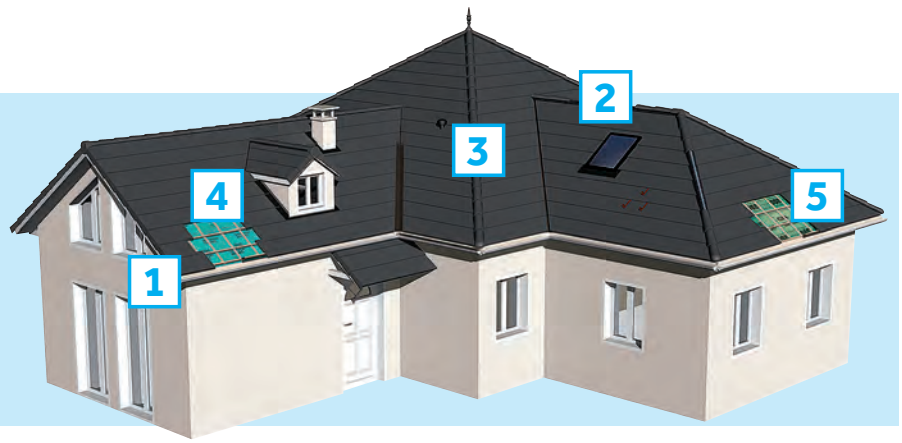
Gamme d'accessoires disponible :

\* GS002 - AM031/AM032 - AM037/AM038 - GS014 - GS111 - GS112 - GS215 - AK134 - AK171 - AK172 - AK175 AK178 AK191 - AK192 - AK197 - AK201 - AK206 - AK277 - AK295 - AK296 - AM260

\*\* GS002/AM031-32/AM260/AK134/AK191-192 et en 5D GS111/GS215/AK295-296/AK171/AK178/AM202-203/AM121



Pionnier dans le développement de systèmes complets de toiture, BMI Monier conçoit, dans les règles de l'art, une offre innovante : tuiles Terre Cuite et Béton, tuiles métalliques, composants de toiture et isolation thermique par l'extérieur. Les professionnels BMI Monier sont authentiques dans leurs relations, privilégiant l'accompagnement et l'écoute au plus proche de leurs clients.



## 1 RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

La large gamme de tuiles spéciales offre trois choix de finition pour les rives :

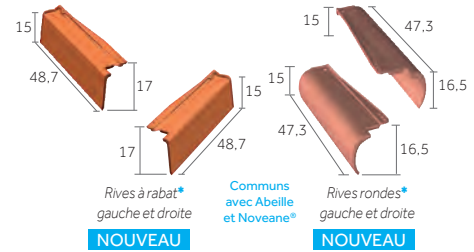
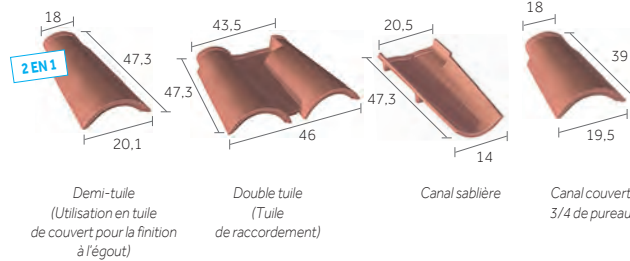
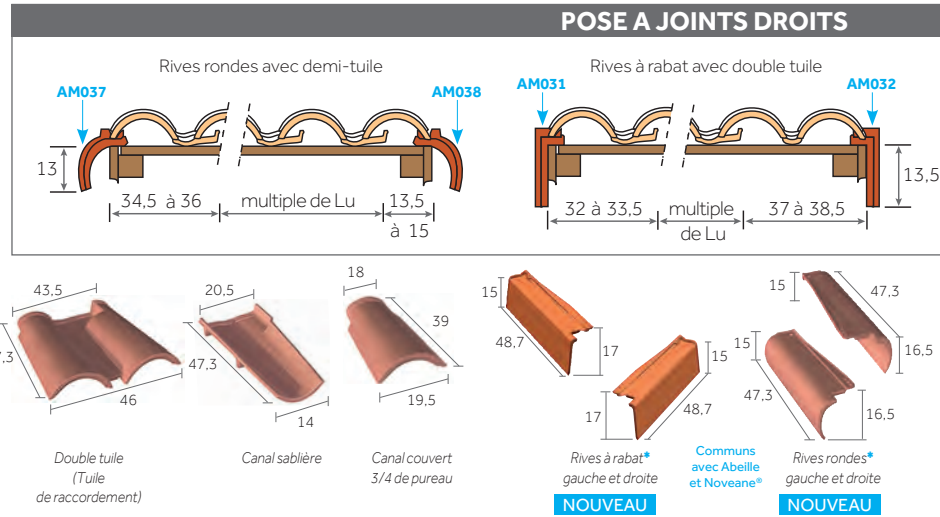
- rondes
- à rabat
- bardelis

Le sens des rives se détermine en se plaçant face au versant.

La fixation est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.

Les rives à rabat et rondes sont auto-portantes et permettent une fixation très performante en tête et en nez de rive sur le liteau.

\* Accessoires communs. Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général BMI Monier



## 2 FAÎTAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

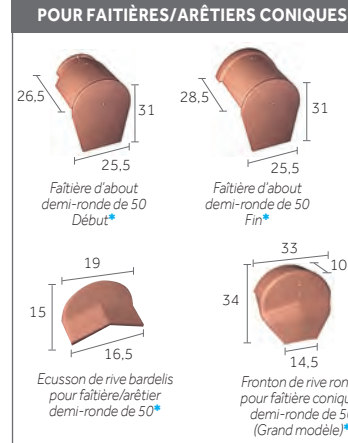
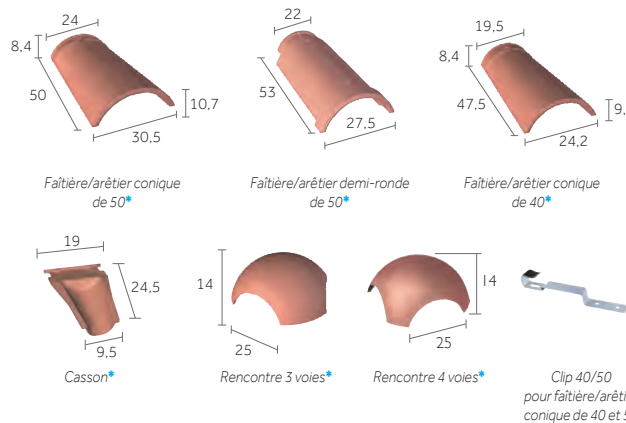
Trois finitions en faitage sont proposées :

- Faîtière/arêtier conique de 50,
- Faîtière/arêtier conique de 40,
- Faîtière/arêtier demi-ronde de 50.

Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier.

Toutes les faîtières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.

L'écusson nu, le fronton ou l'écusson de la faîtière d'about doivent être systématiquement fixés à la charpente.



## 3 AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

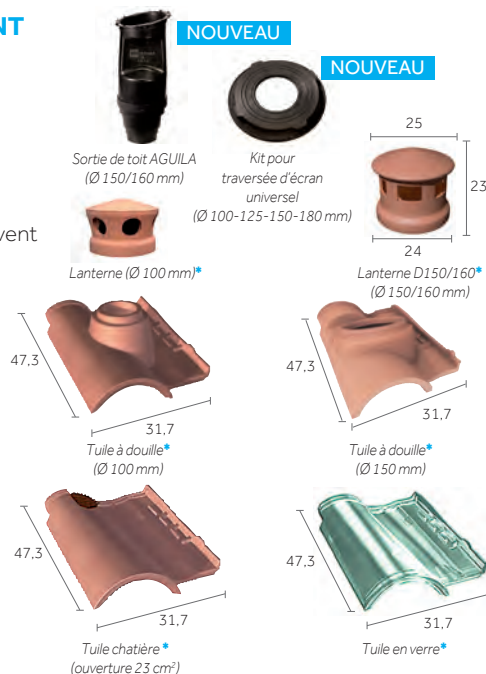
La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles châtières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faitage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par la forme géométrique de la tuile (300 cm<sup>2</sup>/ml).

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Les tuiles à douille peuvent être utilisées pour cette fonction et doivent être positionnées de préférence dans le tiers haut du rampant.



| Type de comble   | Section totale de ventilation <sup>(a)</sup> |
|--|--|
| Comble non aménagé sans écran  | $S = 1/5000$                                 |
| Comble non aménagé avec écran non HPV  | $S1 = 1/5000$<br>$S2 = 1/3000^{(b)}$         |
| Rampant isolé sans écran   | $S = 1/3000$                                 |
| Rampant isolé avec écran non HPV   | $S1 = 1/5000$<br>$S2 = 1/3000$               |
| Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant | $S = 1/5000$                                 |

<sup>(a)</sup> caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.  
<sup>(b)</sup> S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.  
S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.

L'utilisation d'un écran HPV implique obligatoirement la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu en sous-face de l'isolant.

## BMI MONIER RECOMMANDE LA POSE A SEC AVEC UN CLOISOIR VENTILÉ EN ROULEAU.

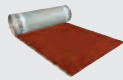
D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faîtière/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori. Ce système permet au faîtière et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.



Metalroll®  
(32/38 cm)

## ÉTANCHÉITÉ DES POINTS SINGULIERS :

Le Wakaflex® est la solution universelle d'étanchéité pour le traitement des points singuliers de la toiture. Sa mise en œuvre, très facile, se fait à froid, sans soudure.

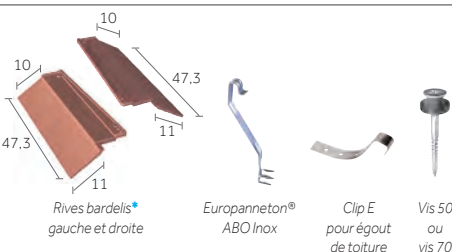
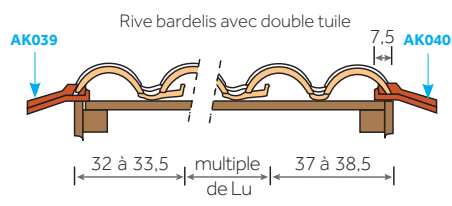


Wakaflex®  
(28 ou 56 cm)



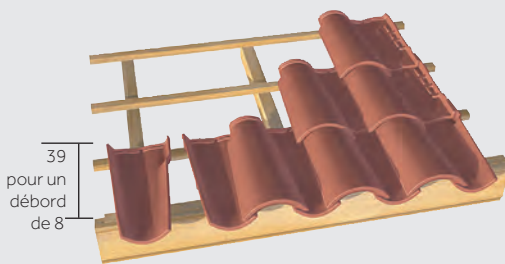
AVIS TECHNIQUE  
n° 5.1/15-2442\_V1

Cotes utiles en cm - Lu : largeur utile



## MONTAGE À L'ÉGOUT AVEC CANAL SABLIERE

Cotes en cm



La finition d'égout avec tuiles courant/couvert permet une réalisation irréprochable pour les toitures qui n'utilisent pas de gouttière. Elle est retenue en tête par un liteau intermédiaire.

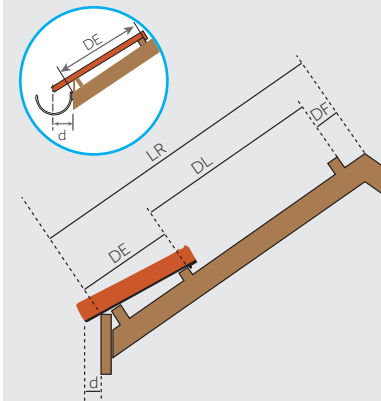
## RÉPARTITION SUR LA LONGUEUR DU RAMPANT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées. Se reporter au DTU en vigueur.

- Europanneton® ABO Inox
- Clip E pour égout.

La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs, d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue.

La cote DE mentionnée par BMI Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



LR = Longueur du rampant

DF = Distance du liteau de faîtière

DL = Distance de l'itonnage = de 35,3 à 38,3 cm

DE = Distance du liteau à l'égout

Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.

d = Débord à l'égout = 8 cm. Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière. Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière.



## FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Les fixations doivent être conformes aux exigences décrites dans le paragraphe 5.4 du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

Les régions considérées sont celles de la carte des vents (référence NF EN 1991-1-4/NA).

Les sites d'exposition aux vents considérés correspondent aux situations définies dans l'annexe B du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

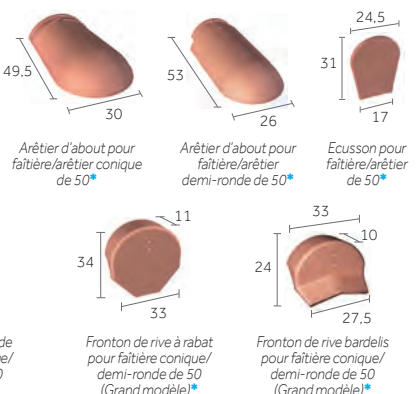
Utilisation de l'Europanneton® ABO Inox conseillée par BMI Monier.

### En partie courante :

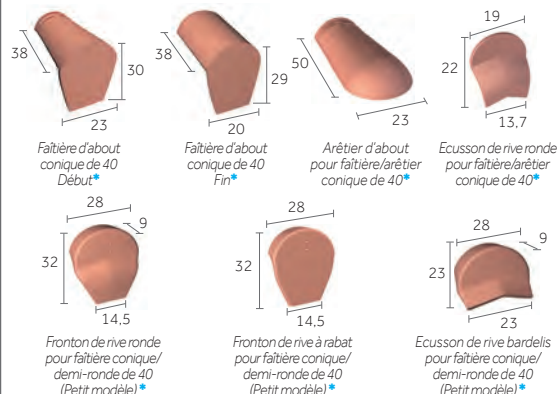
appliquer le tableau de fixation adapté à :

- la pente de la toiture,
- la présence ou non d'écran de sous-toiture,
- le type de fixation,
- la hauteur du bâtiment,
- la région de vent concernée.

## DE 50 OU FAITIÈRES/ARÊTIERS DEMI-ROUNDES DE 50



## POUR FAITIÈRES/ARÊTIERS CONIQUES DE 40



## 4 ÉCRANS DE SOUS-TOITURE

Les écrans de sous-toiture ont, principalement, pour fonction :

- d'assurer une étanchéité complémentaire et protéger les locaux sous-jacents contre les pénétrations de neige poudreuse, de poussières, de pollen, de suie et des infiltrations d'eau,
- de préserver la performance et la durabilité de l'isolant en sous-face,
- de permettre d'abaisser les pentes minimales de couverture lorsque les DTU le prévoient.



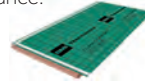
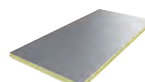
Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général BMI Monier

## 5 ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR SARKING

Le sarking, procédé d'isolation thermique par l'extérieur dédié aux combles aménagés ou aménageables, consiste à rehausser le toit afin d'insérer un isolant.

Monier propose une gamme complète :

- CLIMA FIRST®, la qualité au meilleur prix,
- CLIMA COMFORT®, la gamme haute performance.



Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général BMI Monier

## LE CONSEIL DU PRO

Soyez gagnant grâce à son jeu latéral et longitudinal. Cela vous permet de la poser sans coupe au faîtière et sans accessoires complémentaires dès 4,60 m de rampant. Le jeu latéral permet de s'adapter à toutes les largeurs de rampant.

# LA RÉGLEMENTATION

## TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

Tableaux des pentes issus des règles professionnelles pour la pose à faible pente des tuiles Terre Cuite à emboîtement et à relief en complément du DTU 40.21.

### PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

| Sites \ Zones | Longueur du rampant (en projection horizontale) |        |        |                    |        |        |                  |        |        |
|---------------|---|--------|--------|--------------------|--------|--------|------------------|--------|--------|
|               | jusqu'à 6,50 m                                  |        |        | de 6,50 m à 9,50 m |        |        | de 9,50 m à 12 m |        |        |
|               | ZONE 1  | ZONE 2 | ZONE 3 | ZONE 1             | ZONE 2 | ZONE 3 | ZONE 1           | ZONE 2 | ZONE 3 |
| Protégé       | 19  | 21     | 23     | 22                 | 24     | 26     | 23               | 26     | 30     |
| Normal        | 21  | 23     | 26     | 24                 | 27     | 31     | 27               | 30     | 34     |
| Exposé        | 28  | 32     | 34     | 30                 | 33     | 37     | 36               | 39     | 43     |

### PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

| Sites \ Zones | Longueur du rampant (en projection horizontale) |        |        |                    |        |        |                  |        |        |
|---------------|---|--------|--------|--------------------|--------|--------|------------------|--------|--------|
|               | jusqu'à 6,50 m                                  |        |        | de 6,50 m à 9,50 m |        |        | de 9,50 m à 12 m |        |        |
|               | ZONE 1  | ZONE 2 | ZONE 3 | ZONE 1             | ZONE 2 | ZONE 3 | ZONE 1           | ZONE 2 | ZONE 3 |
| Protégé       | 25  | 27     | 30     | 28                 | 32     | 36     | 32               | 35     | 40     |
| Normal        | 25  | 27     | 30     | 28                 | 32     | 36     | 32               | 35     | 40     |
| Exposé        | 33  | 37     | 40     | 35                 | 39     | 43     | 42               | 45     | 50     |

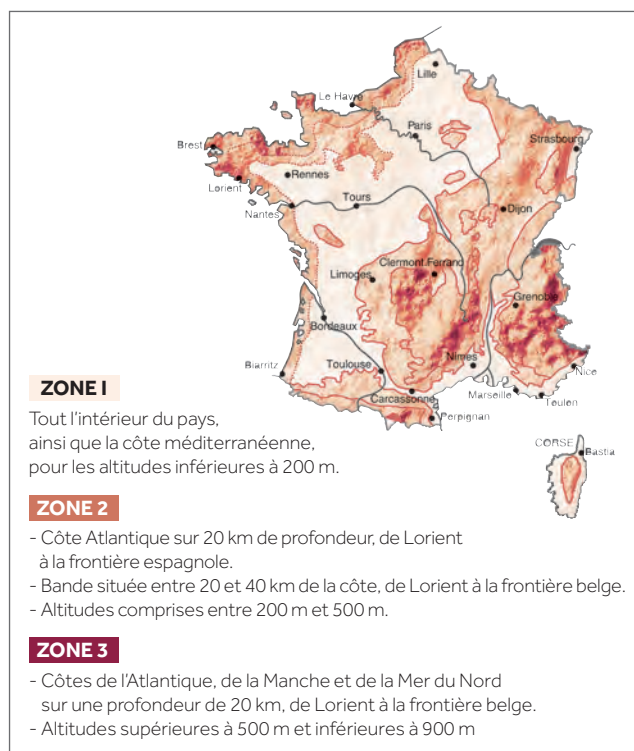
Pour des pentes plus faibles sous dérogation, consulter le Catalogue général BMI Monier.

Protection à la neige poudreuse : les DTU de la série 40.2 révisés indiquent : la protection contre la neige poudreuse par la mise en place d'un écran souple de sous-toiture doit être précisé dans les documents particuliers du marché. Sa mise en œuvre relève du DTU 40.29.

## ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

**Remarque :** la carte ci-dessous est indicative, seules les définitions des zones prévalent.



## DÉFINITION DES SITES SELON LE DTU

### SITUATION PROTÉGÉE

Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

### SITUATION NORMALE

Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).

### SITUATION EXPOSÉE

**Au voisinage de la mer :** Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presque îles étroites.

**A l'intérieur du pays :** Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles de l'Eurocode I (NF EN 1991-1-4/NA).

BMI MONIER

Monier SAS

23-25, av. du Docteur Lannelongue  
75014 Paris

Tel : 01 40 84 67 00

Fax : 01 40 84 67 01

monier.fr

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 € TTC / MN

Filiale du groupe Standard Industries, le groupe BMI est le plus grand fabricant de solutions de couverture et d'étanchéité en Europe. Avec 128 sites de production et des activités en Europe, dans certaines régions d'Asie et en Afrique du Sud, la société possède plus de 165 ans d'expérience. Plus de 9 500 employés proposent aux clients des marques bien établies comme Braas, Monier, Icopal, Bramac, Cobert, Coverland, Klöber, Monarflex, Redland, Siplast, Vedag, Villas, Wierer et Wolfin. Le siège du groupe BMI est basé au Royaume Uni.